

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2026

ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À
2030 ET DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 2695)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

N° 123

AMENDEMENT

présenté par
M. Chenevard et M. Thiériot

ARTICLE 24

À la première phrase de l'alinéa 26, substituer aux mots

« d'appelé »,

les mots :

« de volontaire ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le service national étant fondé sur le volontariat, il convient de substituer au mot "appelé" le mot "volontaire"